

ISMAEL, fils de Phœbi, en l'an 58.

Député à Rome, en l'an 61, Ismael fut retenu à la cour par Poppée, femme de Néron.

JOSEPH CABI, fils de Simon Canthare, en l'an 61.

ANANUS, fils d'Anadus, en l'an 62.

Ananus abuse de son autorité pour faire périr saint Jacques le Mineur. Ce crime le fit révoquer, après un pontificat de quatre mois seulement.

JÉSUS, fils de Damneus, en l'an 62.

JÉSUS, fils de Gamaliel, en l'an 63.

Son prédécesseur ayant voulu se maintenir par la force, il y eut souvent des rixes sanglantes entre leurs partisans.

MATTHIAS, nommé en l'an 64, fut décapité au mois de juin de l'an 70 par ordre de Simon, fils de Gioras, qu'il avait fait recevoir dans Jérusalem.

Avec lui finit le sacerdoce des Juifs. Les zélateurs, à la vérité, lui substituèrent un paysan, nommé Phannias. Mais, il ne fit aucune des fonctions de la grande sacrificature.

Après la ruine du temple, les lévites de la race sacerdotale deviennent introuvables et le sacerdoce juif impossible.



DEUXIÈME PARTIE

ÉPOQUE DE LA NAISSANCE DE JÉSUS-CHRIST

DIVISIONS GÉNÉRALES

L'Évangile nous apprend seulement que Jésus-Christ est né avant la mort du roi Hérode I^{er} (*Matth.*, II) et à l'époque d'un recensement général de l'empire romain (*Luc*, II).

Ces deux indications, bien précisées dans les deux chapitres suivants, suffiront pour nous faire connaître à quelques mois près l'époque de la naissance de Jésus-Christ.

Un troisième chapitre aura ensuite pour objet de rechercher le jour anniversaire de ce grand événement.

CHAPITRE PREMIER

Epoque de la mort d'Hérode.

1. Exposé du problème. — 2. Date initiale du règne d'Hérode. — 3. Durée du règne, première preuve. — 4. L'éclipse du 13 mars, deuxième preuve. — 5. Le règne d'Archélaüs, troisième preuve. — 6. Le règne de Philippe, quatrième preuve. — 7. Le règne d'Hérode-Antipas, cinquième preuve. — 8. Conclusion, *Jésus-Christ est né quatre ans au moins avant l'ère chrétienne.*

1. EXPOSÉ DU PROBLÈME. — L'histoire des Juifs précise l'époque du règne d'Hérode I^{er} en indiquant seulement

le commencement et la durée de ce règne. On peut dès lors trouver la date finale, en ajoutant la durée du règne à la date du commencement.

L'histoire indique pareillement la durée des règnes simultanés des trois fils d'Hérode, et les dates finales de ces règnes. On peut donc fixer aussi le commencement de ces trois règnes et vérifier ainsi triplement l'époque de la mort d'Hérode I^{er}.

On a donc quatre manières différentes pour trouver la même date de la mort d'Hérode; et, si ces quatre recherches aboutissent à la même époque, il est évident que cette époque sera incontestable.

2. DATE INITIALE DU RÈGNE D'HÉRODE. — Josèphe nous apprend qu'Hérode fut nommé roi de la Palestine, par le sénat romain, sous le consulat de Domitius Calvinus et d'Asinius Pollion, c'est-à-dire en l'an de Rome 714 ou 40 avant l'ère chrétienne, et qu'il commença son règne *effectif*, trois ans après sa nomination, en s'emparant de Jérusalem, sous le consulat de Vipsanius Agrippa et de Canidius Balbus (717 de Rome), en la fête du grand jeûne (1), le même jour que cette ville avait été prise par Pompée, vingt-sept ans auparavant. (*Antiq.*, xiv, 8.)

Ces deux commencements de règne ont eu lieu, l'un et l'autre, dans les derniers mois de l'année julienne. Cela est évident pour le commencement du règne effectif qui

(1) Le jour du grand jeûne (10 Thisri), était le jour de repos par excellence, *Sabbatum sabbati*, dit le texte hébreu, *שבתה שבתה*, disent les Septante (*Levit.*, xxiii, 32). De plus les Juifs devaient passer ce jour entier sans prendre aucune nourriture. On ne mangeait qu'après le coucher du soleil, lorsque la journée du 11 Thisri était déjà commencée. On comprend dès lors pourquoi Pompée et Hérode choisirent ce jour-là pour donner l'assaut à Jérusalem.

Les historiens racontent que les soldats de Pompée ayant envahi le temple, massacrèrent une partie des prêtres et des lévites; tandis que les autres continuaient sans interruption les cérémonies et les sacrifices de la fête. (*Antiq.*, xiv, 8.)

fut le jour du grand jeûne (10 Thisri, 4 octobre 717). Cela est pareillement certain pour le règne nominal commencé *trois ans* plus tôt, à quelques jours près.

On pourrait peut-être préciser davantage l'époque du règne nominal (1, *Notes compl.*). Mais cette approximation suffit pour établir très exactement le double commencement du règne d'Hérode. Voici comment :

Les Juifs, ainsi que plusieurs autres peuples d'Asie, avaient pour règle de compter les années de leurs rois, non du jour de l'avènement, mais du premier jour de l'année de cet avènement (1), c'est-à-dire pour les Juifs du premier jour du mois de Nisan. La dernière année d'un prince est ainsi en même temps la première de son successeur et fait double emploi.

Cette règle est ainsi formulée dans le Talmud (2) :

« Les années des rois se comptent à partir du premier
« jour de Nisan qui précède leur avènement. Un mois,
« une semaine, ou même un seul jour avant le mois de
« Nisan sont regardés comme une année entière, et l'on
« compte la seconde année à partir du premier Nisan qui
« suit. »

Ainsi, quoique en fait le règne effectif et le règne nominal d'Hérode n'aient commencé que dans la seconde moitié des années de Rome 714 et 717; néanmoins, *dans le style des Juifs*, ce double commencement doit être reporté au premier Nisan de ces mêmes années, c'est-à-dire au 6 mars de l'an 714 pour le règne nominal, et au premier avril de l'an 717 pour le règne effectif.

3. DURÉE DU RÈGNE, PREMIÈRE PREUVE. — « Hérode, dit Josèphe (*Antiq.*, xvii, 9), mourut en la trente-septième année de son règne nominal, trente-quatrième de son

(1) Voir le *Résumé de Chronologie astronomique* de Biot, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*, tome XXII, 1850, p. 277.

(2) Voir *Mémoires de l'Académie des Inscript.*, tome XXI, p. 295.

règne effectif. » Cette double indication nous reporte à l'an de Rome 750, après le premier Nisan (28 mars). C'est en effet ce jour-là que la trente-septième année du règne nominal d'Hérode a commencé. Mais Hérode n'est pas mort longtemps après le premier Nisan, car les sept jours de son deuil ont fini pendant la semaine de Pâque. Il est donc mort du 7 au 14 Nisan (du 2 au 9 avril) de l'an 750 de Rome (2, *Notes C.*).

4. L'ÉCLIPSE DU 13 MARS, DEUXIÈME PREUVE. — Cette date est confirmée dans l'histoire par une circonstance remarquable : Hérode, pendant sa dernière maladie, ayant fait mettre à mort deux célèbres docteurs, Judas, fils de Sarriphée, et Mathias, fils de Margalothi, « il y eut, dit Josèphe (*Antiq.*, xvii, 8), une éclipse de lune pendant la nuit qui suivit cette exécution. »

On trouve, en effet, par le calcul une éclipse de lune visible en Judée, le 13 mars de cette année, à 7 heures 52 minutes de la nuit; et depuis cette époque jusqu'au 10 janvier de l'an 753, aucune autre éclipse de lune ne fut visible en Judée (3, *Notes C.*). L'éclipse du 13 mars 750 est bien celle dont parle Josèphe; et la mort d'Hérode, arrivée peu après, avant la Pâque, doit donc être fixée vers le 3 avril de l'an 750.

Cette même date est encore confirmée par celle que l'histoire donne à l'avènement des trois princes, héritiers du royaume d'Hérode.

5. LE RÈGNE D'ARCHÉLAÛS, TROISIÈME PREUVE. — Dion-Cassius (lv, p. 649) et Josèphe (*Antiq.*, xviii, 15; et xviii, 1) nous apprennent que le fils aîné d'Hérode, Archélaüs, fut dépouillé de ses états et banni dans les Gaules, sous le consulat d'Emilius Lepidus et d'Arruntius, en la 37^e année de la bataille d'Actium. La Judée fut alors réduite en province romaine. Lepidus et Arruntius étaient consuls en l'an 759 et la 37^e année d'Actium

commence en effet en cette même année 759, le 2 septembre. C'est donc pendant les derniers mois de cette année qu'Archélaüs fut banni.

Or, d'après le témoignage plusieurs fois répété du même Josèphe (*ibid.*), Archélaüs avait régné 9 ans et il était dans la 10^e année de son règne quand il fut dépouillé et banni.

En retranchant ces dix années commencées de la date de 759, nous avons l'an 750, comme première d'Archélaüs et dernière d'Hérode.

6. LE RÈGNE DE PHILIPPE, QUATRIÈME PREUVE. — « Le tétrarque Philippe, dit Josèphe (*Antiq.*, xviii, 6), mourut en la 20^e année de Tibère après avoir régné 37 ans. »

La 20^e année de Tibère expire le 19 août 787. En retranchant les 37 ans du règne de Philippe, nous avons encore la date de 750, comme première année de Philippe et dernière d'Hérode.

7. LE RÈGNE D'HÉRODE-ANTIPAS, CINQUIÈME PREUVE. — Ici nous devons joindre le témoignage des médailles au témoignage insuffisant de l'histoire.

Le musée du Vatican et la Bibliothèque nationale de France possèdent plusieurs médailles du tétrarque Hérode Antipas. Ces médailles ne représentent aucune effigie humaine à cause de la susceptibilité religieuse des Juifs à l'égard de toute apparence d'idole. La face porte : ΗΡΩΔΗΣ ΤΕΤΡΑΡΧΗΣ (Hérode Tétrarque), et au milieu une branche de palmier, avec le sigle : L, ΜΓ, c'est-à-dire *année 43*. Au revers, dans une couronne de laurier, on lit : ΓΑΙΩ. ΚΑΙΑ. ΓΕΡ. ΣΕΒ. (*A Caius César Germanicus Auguste.*) C'est une dédicace à l'empereur Caius Caligula.

D'autres auteurs dignes de foi, Vaillant et Nointel, affirment avoir vu des médailles du même prince indiquant une date encore plus élevée : L, ΜΔ, *année 44*.

(4, Notes C.) Il en résulte que le règne d'Hérode Antipas a duré jusqu'à la 44^e année au moins commencée. Or Hérode Antipas a été dépouillé de ses états et exilé à Lyon, dans les Gaules, au mois de septembre de l'an de Rome 793. (5, N. C.) Il faut donc, pour trouver à son règne la durée nécessaire, rapporter encore ici la date initiale au premier Nisan de l'an 750.

8. CONCLUSION. — *Jésus-Christ est né 4 ans au moins avant l'ère vulgaire.*

Le roi Hérode est mort au mois d'avril en l'an 750 de Rome. Or la naissance de Jésus-Christ ayant précédé la mort d'Hérode, c'est donc par une erreur manifeste que Denys le Petit et d'autres après lui ont fixé l'origine de l'ère chrétienne au 1^{er} janvier de l'an 754 de Rome. *Jésus-Christ est né 4 ans au moins avant cette époque.*

Nous disons : 4 ans au moins avant l'an 754 ; parce que, entre la naissance de Jésus-Christ et la mort d'Hérode, il faut encore placer le voyage des mages à Bethléem, le voyage et le séjour de la sainte famille en Egypte, et tous ces faits bien examinés paraissent exiger un intervalle d'au moins un an.

D'autre part, un mot de l'évangile de saint Matthieu ne permet guère d'étendre cet intervalle au delà de deux ans. Suivant l'expression de saint Matthieu, le Sauveur était toujours un *enfant en bas-âge*, παιδιον, lorsqu'il fut ramené d'Egypte, aussitôt après la mort d'Hérode (Matth., II, 20 et 21). Le mot παιδιον indique la première enfance, celle qui prend fin après les phénomènes multiples de la dentition, du sevrage et de la marche, vers l'âge de deux ans ou deux ans et demi. Jésus-Christ n'avait donc pas encore dépassé cet âge, au mois d'avril 750, lorsqu'il fut ramené d'Egypte. La date véritable de la naissance du Sauveur se trouve ainsi resserrée dans un intervalle assez restreint, par le maximum et le minimum de son

âge, à l'époque de la mort d'Hérode, un an au moins et deux ans et demi au plus.

L'évangile de saint Luc va nous donner une indication encore plus précise, dans le chapitre suivant.